Louer une salle

La mairie de Gradignan met à la disposition des particuliers ou autres organismes, sous forme de location, des salles municipales pour l'organisation de réunions, événements festifs, de manifestations...

Les salles ouvertes à la location



Comment faire une demande?

La réservation de la salle s'effectue DIRECTEMENT et UNIQUEMENT en prenant contact avec le service location de salles.

Je suis en particulier / une association / ou autre organisme

Remplir le formulaire de pré-réservation et l'adresser au service des locations de salles : locationsalles@ville-gradignan.fr

Ce document permet seulement d'enregistrer la demande de réservation mais ne vaut pas confirmation. La réservation sera confirmée par une réponse du service dans les meilleurs délais.

AFFAIRES CULTURELLES

LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

Hôtel de Ville Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

J 0556756526

Courriel



MAIRIE DE GRADIGNAN

Allée Gaston Rodrigues CS 50105 33173 Gradignan cedex

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES:

- » le lundi de 13h à 19h
- » du mardi au vendredi de 8h à 16h
- » le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)